



Glance NA 2 Nettoyant à vitres et surfaces diverses non ammoniacié

Numéro de révision: 11

Date de révision: 2016-12-16

1. IDENTIFICATION

Nom du produit Glance NA 2 Nettoyant à vitres et surfaces diverses non ammoniacié
Code du produit: 95271310, 93172641, 95019510, 93361936, 95851023, 100828355, 100828349, 100873908 , 100877905, 100877906,
FDS #: MS0800252
Utilisation recommandée:

- Produit de nettoyage
- Ce produit doit être dilué avant toute utilisation

Utilisations déconseillées: Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

Producteur, importateur, fournisseur

Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 2415 Cascade Pointe Blvd. Charlotte, NC 28208 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : www.diversey.com	Siège social au Canada Diversey - Canada 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-7171
---	--

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A



Mention d'avertissement: Avertissement.

Déclarations sur la sécurité

CAUSE DES IRRITATIONS OCULAIRES GRAVES.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Peut causer des irritations dans la bouche, la gorge et l'estomac. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Boire une tasse de lait ou d'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet
Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Glance NA 2 Nettoyant à vitres et surfaces diverses non ammoniacié

1 of 5



Classification du produit dilué @ 1:40

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

Déclarations sur la sécurité

Pas nécessaire.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Alcools éthoxylés	68439-46-3	1 - < 3%
Sulfate sodique de lauryle	151-21-3	1 - < 3%
Éthersulfate sodique de lauryle	9004-82-4	1 - < 3%
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	< 0.1%

*Les pourcentages exacts sont retenues à titre de renseignements commerciaux secrets

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux.

Par voie cutanée: Rincer abondamment à l'eau. S'il se produit une irritation qui persiste, chercher de l'aide médicale.

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Hydrocarbures aromatiques EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Boire une tasse de lait ou d'eau.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Conditions médicales aggravées: Aucun à notre connaissance.

Produit Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau. S'il se produit une irritation qui persiste, chercher de l'aide médicale.

Par voie cutanée: Rincer abondamment à l'eau. S'il se produit une irritation qui persiste, chercher de l'aide médicale.

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires

Hydrocarbures aromatiques Rincer la bouche à l'eau.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention Aucune méthodes spéciale n'est requise

Moyen d'extinction approprié

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

Dangers spécifiques

Aucun à notre connaissance.

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Méthodes de nettoyage - déversement important. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Bien laver après manipulation. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Niveau d'aérosol (le cas échéant) : Sans objet.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Alcools éthoxylés	68439-46-3	-	-
Sulfate sodique de lauryle	151-21-3	-	-
Éthersulfate sodique de lauryle	9004-82-4	-	-
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	-	-

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.

Protection individuelle

Protection des yeux:	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
Protection des mains:	Gants résistants aux produits chimiques.
Protection de la peau et du corps:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:

Protection individuelle

Protection des yeux:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection des mains:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: Liquide

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Point/intervalle de fusion indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.

Densité 8.34 lbs/gal 1 Kg/L

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.

Point d'éclair > 200 °F > 93.3 °C

Point d'éclair de la dilution: > 200 °F > 93.3 °C

Phosphore élémental: 0.0 % by wt.

pH 7.0

pH de la solution diluée 7.0 @ 1:40

La corrosion des métaux: Non corrosif

Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - **inférieure:** indéterminé

Couleur: Turbidité Transparent, **primaire** Bleu

Odeur: primaire Inodore

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé

Solubilité: complètement soluble

Densité relative (relativement à l'eau): 1.00

Densité gazeuse: Pas d'information disponible.

Pression de vapeur: Pas d'information disponible.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.

Viscosité: Pas d'information disponible.

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0.32 % *

% COV par poids dse la dilution d'emploi 0.01 % *

Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.

Sustained combustion: Sans objet.

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivity:

Not Applicable

Stabilité

Le produit est stable

Produits de décomposition dangereux

Aucun raisonnablement prévisible.

Matières à éviter

Aucun à notre connaissance.

Conditions à éviter

Ne pas congeler.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Peut irriter modérément la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs et/ou de l'inconfort transitoire.

Contact avec les yeux: Cause des irritations oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, des rougeurs et des larmolements.

Ingestion: Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac. Symptoms may include stomach pain and nausea.

Inhalation: Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Target Organs (SE): Aucun à notre connaissance.

Target Organs (RE): Aucun à notre connaissance.

Inscriptions comme cancérogènes:

Composant(s)	CAS #	NTP	IARC	OSHA	CA Prop 65	CA Prop 65 Reproductive
Alcool éthylique	64-17-5		-		Carcinogen	Developmental

Mesures numériques de toxicité

The following values are calculated based on chapter 3.1 of the GHS document

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >5000 mg/kg

aiguë (ETA) - par inhalation des brumes (mg/l): >20 mg/L

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) : Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux. Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués): Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non réglementé

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués): Non réglementé

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Les descriptions officielles de transport peuvent varier selon la taille de l'emballage. Veuillez vous reporter à la bibliothèque HAZMAT (MATDANG - matières dangereuses) de Diversey sur le site Web <http://naextranet.diversey.com/dot/> pour obtenir des renseignements à jour sur l'expédition.

Déscription du connaissance DOT (voie terrestre) NON REGULATED ITEM CLEANING, WASHING, BUFFING, OR POLISHING COMPOUNDS LIQUID

Déscription du voie maritime connaissance NON REGULATED ITEM CLEANING, WASHING, BUFFING, OR POLISHING COMPOUNDS LIQUID

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL).

RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Alcools éthoxylés	68439-46-3	-	-	-	-
Sulfate sodique de lauryle	151-21-3	-	-	-	-
Éthersulfate sodique de lauryle	9004-82-4	-	-	-	-
Alcool éthylique	64-17-5	X	X	X	-

CERCLA/ SARA

Polluants atmosphériques dangereux (PAD) en vertu de la Loi sur la qualité de l'air (CAA) / substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) en vertu de la Loi sur la qualité de l'air (CAA) / polluants atmosphériques dangereux (PAD) / polluants prioritaires en vertu de la Loi sur la qualité de l'eau (CWA) : Aucun

Catégories de risque en vertu de la loi SARA, section 311/312

Immédiat	x
Différée	-
Feu	-
Réactivité	-
Décompression soudaine	-

Réglementation Canadienne

Composant(s)	CAS #	NPRI
Alcool éthylique	64-17-5	X

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 2
Inflammabilité 0
Instabilité 0

Numéro de révision: 11
Date de révision: 2016-12-16

Cause de la révision: Sans objet
Préparé par : NAPRAC

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.